

Comité Directeur F.F.P.J.P.08 au 10 novembre 2019

## Arbitrage

Différents axes sont à l'étude concernant le recrutement des arbitres, 1 -horizon 2020/2021, est à l'étude une formation pour les jeunes arbitres de moins de 18 ans. La rédaction du contenu sera faite en collaboration avec Anna MAILLARD et William ROUX.

Cette formation pourrait avoir lieu la veille d'un concours national jeunes afin de les sensibiliser sur la pratique de notre sport. Elle pourrait se faire sur quatre sites différents coupant la France en quatre.

Le comité directeur émet un avis favorable.

2 -horizon 2021, ajouter comme critère aux écoles de pétanque la formation de jeunes arbitres.

Le comité directeur émet un avis favorable.

3 -horizon 2021-2022, chaque équipe en CNC jeunes devra se présenter sur chaque compétition avec un jeune arbitre qui arbitrera cette compétition. Principe de l'UNSS. Le comité directeur émet un avis favorable.

4 -Etudier les différentes possibilités avec la commission féminine, pour permettre aux concours féminins d'être si possible arbitrés par un arbitre féminin. Le comité directeur émet un avis favorable.

5 -Faire la gratuité pour le tronc commun concernant la formation des jeunes arbitres de moins de 18 ans. Le comité directeur souhaite qu'une étude soit menée à ce sujet. Une réponse sera donnée lors du congrès.

6 -Horizon 2024 obtenir le même nombre Arbitre Féminin/Arbitre Masculin en rapport avec le ratio du nombre de licenciés. En tenant compte des chiffres de 2019, il faudrait 560 arbitres féminins. On est loin de ce chiffre. Le comité directeur émet un avis favorable.

7-En CDC jeunes, les clubs ayant un jeune de moins de 18 ans pourraient bénéficier de l'autorisation d'avoir 2 mutés au lieu d'un (principe appliqué au football.) Le comité directeur émet un avis défavorable.

8 -Prise en charge par MMA du soutien des arbitres en matière psychologique, suite au dernier comité directeur. Nous sommes en attente de leur réponse.

9 -Concernant le passage des arbitres français à l'examen européen. Sept candidats ont été reçus: Messieurs COUFIGNAL Patrick, DELAUNE Frédéric, MASSAT Daniel, MEHOUS Jean-Marie PEIRONNE Bernard, RIVES Daniel et VIARD Jean-Louis. Le comité directeur félicite les lauréats et maintient sa confiance à tout le corps arbitral.

Suite au congrès de Troyes, il avait été décidé qu'il faudrait 1 arbitre pour 50 licenciés. Le comité directeur décide qu'il ne sera pas appliqué de sanction (nous savons bien que beaucoup de clubs risquent de présenter des arbitres mais qui n'officieront pas!) mais réfléchi plutôt à récompenser ceux qui respecteront.